

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS, ENTRE PATRIMOINE ET INNOVATION

Cité singulière de 14 000 habitants, Valbonne Sophia Antipolis se présente comme un territoire de contraste où le dynamisme de la première technopole d'Europe, Sophia Antipolis, se conjugue à l'authenticité des vieilles pierres de son village historique.



Un village aux 500 ans d'histoire

Situé à quelques encablures du littoral trépidant de la Côte d'Azur, au sein de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Valbonne Sophia Antipolis se démarque par son village à l'architecture si particulière. Paisible par ses ruelles ombragées, chaleureux par ses commerces et restaurants, Valbonne village se distingue par ses nombreuses curiosités : les cadrans solaires, les poulies, les linteaux, la place des Arcades, l'ancien Hôtel de Ville, l'Abbaye...



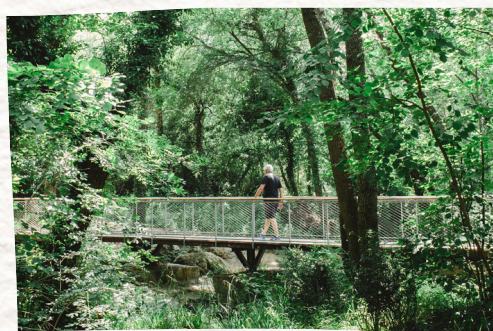
Sophia Antipolis, terre d'innovation

La commune accueille depuis 1969 plus de la moitié de la première technopole d'Europe sur son territoire. Basée sur le concept original de la « fertilisation croisée » propre à son fondateur, Pierre Laffitte, Sophia Antipolis offre une ambiance exceptionnelle, entre architecture remarquable et cadre de vie préservée. La sauvegarde de cet environnement est d'ailleurs l'une des priorités de la Ville associée à un haut niveau de service public.



Une Commune engagée pour la protection de l'environnement

Depuis de nombreuses années, Valbonne Sophia Antipolis est pleinement investie dans le développement durable. Un engagement reconnu par la région Sud et l'ADEME puisque la Ville a été lauréate d'Agir pour l'énergie à plusieurs reprises. De plus, la Commune s'est également engagée dans la démarche de labellisation CLIMAT-AIR-ENERGIE dans le cadre du programme « Territoire engagé pour la transition écologique » de l'ADEME.



Une collectivité engagée dans une démarche active de santé et de sécurité au travail

L'engagement fort de la Collectivité se traduit par des actions en faveur de la réduction des accidents de travail et dans l'instauration d'une culture sécurité partagée par l'ensemble des acteurs.



STATUT :

Offre diffusée le 25 février 2026

Cadre d'emplois des agents de police municipale : gardien brigadier ou brigadier chef principal ou grade d'adjoint technique principal de 2ème classe / d'adjoint administratif principal de 2ème classe / d'adjoint d'animation principal de 2ème classe / d'ATSEM principal de 2ème classe / d'agent social principal de 2ème classe / d'agent de maîtrise principal

MISSIONS :

Au sein de la Police Municipale, vous intégrez, sous l'autorité directe du chef de brigade, une équipe composée de 7 agents.

VOTRE RÔLE :

- Assurer le maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec les habitants et les commerçants
- Assurer la sûreté des biens et des personnes
- Veiller au bon déroulement des manifestations culturelles, sportives et des cérémonies
- Surveiller les écoles et assurer des interventions préventives en milieu scolaire
- Surveiller les bâtiments sensibles, écoles, marchés, lieux de cultes ainsi que les opérations tranquillités vacances
- Rédaction et transmission des écrits (procès verbaux, main-courante, rapport...)
- Constater les contraventions aux dispositions du code de la route, à la réglementation de la police de stationnement ainsi qu'au infractions des arrêtés de police du Maire
- Mise en fourrière des véhicules

CONDITIONS DE TRAVAIL, MOYENS ET AVANTAGES DE LA COLLECTIVITÉ :

- Temps de travail : 35h
- Horaires de jour : 7h00 - 19h15
- 1 dimanche par mois travaillé
- Equipements : Semi-automatique 9 mm, PIE, bâton télescopique, générateur aérosol, pare-balle avec gilet tactique, GVe et radio individuelle, casque de protection, boucliers
- Ethylo-tests
- Caméras piétons
- Formation GTPI Bâton possible tous les mercredis matins + licence de tir sportif
- Politique active de formation
- Salaire à partir de 2 528 euros brut par mois
- Régime indemnitaire (part fixe 28% et part variable) + 13ème mois + HS jours fériés + HS rémunérées ou récupérées + CET + COS
- Participation employeur aux tickets repas d'une valeur de 7,50€ (4,50€ financés par l'employeur)
- Participation employeur (sous conditions) à la complémentaire santé et prévoyance
- Participation employeur aux frais de transport (sous conditions)

QUALITÉS REQUISES

- Respect de la confidentialité
- Obligation de réserve, loyauté
- Capacité d'analyse et d'adaptation
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Sens du travail en équipe
- Sens de la communication et de l'observation
- Capacité d'initiative et autonomie
- Disponibilité et réactivité
- Savoir rendre-compte
- Bonne condition physique

QUALITÉS PROFESSIONNELLES :

- Titulaire, lauréat du concours, éligible par voie de détachement (art. L4139) ou intégration directe
- Connaissance des techniques de neutralisation et d'intervention
- Connaissance des techniques de communication, de médiation et de gestion des conflits
- Maîtrise des techniques de recueil d'information, de recherche, d'analyse et de constatation des délits et contraventions
- Connaissance des procédures administratives et judiciaires
- Connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire
- Permis B obligatoire
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité rédactionnelle

Candidater AU PLUS TARD LE 24 MARS 2026

LES CANDIDAT(E)S INTÉRESSÉ(E)S PAR CE POSTE DEVRONT ADRESSER LEUR

LETTRE DE MOTIVATION, ACCOMPAGNÉE

D'UN CURRICULUM VITAE, À L'ATTENTION DE MONSIEUR

LE MAIRE - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,

MAIRIE DE VALBONNE - HÔTEL DE VILLE - BP 109

06902 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX



**PERSONNE À CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :
JEAN-LOUIS MULLER : 04 93 12 32 02**



recrutement@ville-valbonne.fr